Date de dépôt: 5 avril 2007

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la pétition concernant la desserte des communes d'Avusy, Laconnex et Soral en transports publics

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 22 septembre 2006, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat la pétition P 1549 sur la base d'un rapport de la commission des transports du 11 avril 2006, dont le texte, ainsi que celui de la pétition, sont joints en annexe.

Préambule

Il convient de relever que la pétition a été déposée le 29 août 2005. Depuis lors, la fréquence de la ligne de bus L a été augmentée et des améliorations d'horaires ont été apportées.

Améliorations réalisées et envisagées

L'offre de la ligne du bus L a été fortement augmentée depuis le dépôt de la pétition en 2005, puisque la ligne a été prolongée au centre-ville. Lors de la mise en service des nouveaux horaires en décembre 2006, sa fréquence est passée de 30 à 20 minutes aux heures de pointe.

De plus, toute l'offre des lignes dans ce secteur sera adaptée dès la mise en service du tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB). A ce jour, ces corrections de lignes ne sont pas encore arrêtées et méritent quelques vérifications techniques au sein de l'office cantonal de la mobilité (OCM) et des Transports publics genevois (TPG).

ATAR ROTO PRESSE – 450 ex. – 05-2007

Horaires

En ce qui concerne l'adéquation des horaires du Cycle du Vuillonnex et du Collège de Saussure avec ceux de la ligne L, les TPG ont d'ores et déjà été chargés d'adapter leur offre aux besoins des élèves et des collégiens pour le prochain changement d'horaire de décembre 2007.

Conclusion

Le Conseil d'Etat considère que les demandes formulées dans la pétition ont été prises en considération. En effet, il a été tenu compte des besoins légitimes en transports publics de la population des communes concernées par le prolongement au centre-ville et par la fréquence améliorée de la ligne L. De plus, les TPG ont été chargés d'adapter leur offre afin qu'elle soit en adéquation avec les horaires scolaires. Enfin, d'autres mesures seront prises dans ce secteur lors de la mise en service du TCOB, prévue en 2011, qui sera accompagnée d'un remaniement de l'offre de transports.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier : Le président :
Robert Hensler Charles Beer

Annexe :
Rapport de la commission des transports chargée d'étudier la pétition concernant la desserte des communes d'Avusy, Laconnex et Soral en transports publics (P 1549-A)

ANNEXE

Secrétariat du Grand Conseil P 1549-A

Date de dépôt: 31 août 2006
Messagerie

Rapport
de la Commission des transports chargée d'étudier la pétition concernant la desserte des communes d'Avusy, Laconnex et Soral en transports publics

Rapport de M^me^ Elisabeth Chatelain

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Commission des transports du Grand Conseil a traité lors de sa séance du 11 avril 2006, sous la présidence de M. Pierre Ducrest, la pétition 1549 déposée le 29 août 2005.

M. Christophe Genoud, secrétaire adjoint en charge de la mobilité au Département du territoire, a pris part aux travaux de la commission.

Le procès-verbal de la séance a été tenu par M^me^ Mélanie Michel, à qui vont nos remerciements.

I. Audition

Audition des pétitionnaires, représentés par M^mes^ Sandrine Bressoud, Catherine Koumrouyan et Barbara Weiss Bortoli.

M^me^ Koumrouyan explique à la commission que la desserte des communes concernées n'est pas satisfaisante avec la ligne L des TPG. Il y a deux publics distincts qui sont particulièrement prétérités par cette mauvaise desserte : les élèves du cycle d'orientation pour lesquels les horaires des bus sont inadaptés et les véhicules mal dimensionnés, ainsi que les personnes sans véhicules ou âgées car le trajet de la ligne L ne permet pas une desserte

ATAR ROTO PRESSE – 450 ex. – 09-2006

correcte de Bernex, qui est le centre administratif des communes d'Avusy, de Laconnex et de Soral.

La ligne L est la seule à disposition des habitant-e-s de ces communes.

Concernant la desserte scolaire, M^me^ Weiss Bortoli informe qu'il y a un bus scolaire le matin seulement et que les bus étant bondés aux heures de fin de cours, certains problèmes de discipline sont apparus qui amènent des usagers à renoncer à prendre le bus.

Les représentantes des pétitionnaires, informées de l'existence des Proxibus dans d'autres régions du canton, pensent que cette solution pourrait être utile aux personnes sans véhicules ou âgées. La desserte scolaire étant un problème différent.

La pétition, forte de 383 signatures, est soutenue par les autorités communales des communes concernées qui ont déjà eu des rencontres avec les TPG à ce sujet, sans succès pour l'instant.

II. Discussion au sein de la commission

Les commissaires conviennent que la desserte en transports collectifs de ces villages est perfectible.

M. Genoud précise que trois problèmes différents sont soulevés par cette pétition : 1) le trajet de la ligne L n'est pas optimal, 2) la fréquentation des bus, et 3) les horaires des bus en lien avec les horaires du cycle d'orientation, et il propose de discuter de cet objet en lien avec le contrat de prestation des TPG.

Cette proposition ainsi que celle d'auditionner le DIP ou les TPG sont rejetées afin que les autorités concernées puissent traiter le problème entre elles sans délai.

Même si une amélioration n'est pas possible pour la rentrée 2006, il s'avère que les TPG sont déjà conscients de la problématique et envisagent des solutions dans leur nouveau plan directeur (modification de la ligne en direction de Bernex et augmentation des fréquences).

Un commissaire constate que la ligne L continue jusqu'à la place Bel-Air et il se demande s'il ne serait pas judicieux de faire un meilleur rabattement sur une ligne qui va en ville et de rester sur la périphérie avec la ligne L qui ainsi pourrait augmenter sa fréquence.

Ni un système de navette, ni des mesures provisoires urgentes ne semblent appropriées dans ce cas. Par contre, un commissaire souhaite qu'une discussion ait lieu pour adapter les horaires scolaires et les horaires de

bus ; cela se fait ailleurs et tous les cycles d'orientation n'ont pas les mêmes horaires, cela pour des raisons d'adéquation avec les transports collectifs.

Un commissaire considère que c'est au cycle d'adapter ses horaires à celui des bus et l'arrangement doit se faire directement entre les TPG et le CO. Il ne souhaite pas que le contrat de prestations entre dans les détails pour chaque demande spécifique.

Des propositions sont faites pour renvoyer cette pétition au Conseil d'Etat.

III. Vote

Le président met aux voix le renvoi de la pétition au Conseil d'Etat :

Pour :	*9 (2 S, 2 Ve, 2 R, 2 UDC, 1 MCG)*
Contre :	*2 (2 L)*
Abstentions :	*1 (1 L)*

Au vu de ce qui précède, la majorité de la commission vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à renvoyer cette pétition au Conseil d'Etat.

Pétition
(1549)

concernant la desserte des communes d'Avusy, Laconnex et Soral en transports publics

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les soussignés, habitants des communes d'Avusy, Laconnex et Soral, desservis par la seule ligne L des Transports publics genevois

constatant que :

– les démarches effectuées par nos autorités communales auprès de l'OTC et des Transports publics genevois, afin d'améliorer la desserte existante, n'ont pas apporté de solutions satisfaisantes aux besoins quotidiens de notre population pour l'accès direct à la commune de Bernex ;
– les horaires et la fréquence de la ligne L ne sont pas adaptés pour la centaine de nos jeunes qui fréquentent le cycle du Vuillonex. De nombreux enfants de nos villages (certains âgés de 12 ans seulement) ne peuvent toujours pas renter chez eux à midi ou doivent attendre leur correspondance une heure; durant ce laps de temps, ils sont livrés à eux-mêmes et cela plusieurs fois par semaine. Les plus jeunes ne peuvent en outre souvent pas monter dans le bus car celui-ci est bondé ;
– pour les collégiens fréquentant le collège De-Saussure, la situation n'est guère plus enviable. Certains se voient parfois refuser l'entrée en classe pour arrivée tardive (et cela est particulièrement regrettable les matins d'évaluations scolaires); pour éviter cette sanction, ils n'ont pas d'autres choix que de prendre le bus très tôt et donc de se lever à une heure particulièrement matinale ;
– la population âgée ou non motorisée de nos communes ne dispose d'aucune facilité pour parvenir à Bernex, où sont pourtant situés les services sociaux de la Champagne, en particulier le CASS, l'état civil de la Champagne, la poste, les prestataires de services nécessaires à la vie quotidienne (médecins, pharmaciens, banques, etc.), ainsi que les plus proches commerces ;

– l'insuffisance de l'offre en transports publics ne facilite pas les activités intercommunales, qui sont importantes pour stimuler la vie de nos villages (écoles, paroisse, sports, intérêts associatifs) ;
– dans son Plan directeur 2003-2006 du réseau des transports publics, l'Etat de Genève a pourtant manifesté sa volonté de renforcer l'offre de lignes régionales en transports publics,

demandent que :

– les besoins légitimes en transports publics de la population de nos communes soient pris en compte rapidement en instaurant une liaison directe entre nos villages et le centre du village de Bernex, en modifiant le parcours de la ligne L existante pour assurer cette liaison ;
– dans l'immédiat, des mesures soient prises pour permettre à nos jeunes fréquentant le Cycle du Vuillonex et le collège De-Saussure d'accomplir le trajet entre leur domicile et l'école dans de meilleures conditions, en augmentant les fréquences de la ligne L aux heures idoines (matin, aller/retour pour la pause de midi et fin de journée).

N.B. : 383 signatures

M^me^ Barbara Weiss Bortoli
7c, route du Coteau
1287 Laconnex

M^me^ Catherine Koumrouyan
6, chemin des Quarts
1287 Laconnex

M^me^ Sandrine Bressoud
27, rue du Faubourg
1286 Soral